

# DÉLIBÉRATION

## Conseil d'administration

Séance du 27 juin 2023

Délibération  
n°124-2023  
Point 3.1.2

### Point 3.1.2 de l'ordre du jour

#### Évolution du modèle de financement des prestations du Service formation continue (SFC) par les actions de formation continue

##### EXPOSE DES MOTIFS :

Un nouveau modèle économique de la formation continue et des prélèvements effectués par le SFC a été approuvé par le Conseil d'administration du 6 juillet 2021 (point 3.4)

Une évolution de ce modèle est rendue nécessaire pour permettre d'intégrer au SFC l'ensemble des activités de formation continue de l'Université de Strasbourg. **Les modifications sont signalées en couleur.**

#### 1-Liste des prestations du SFC par formule - indication des prestations financées par l'établissement (en surligné)

##### Formule de base

##### Niveau 1 et 2

Pilotage juridique et administratif de la formation continue

- Veille réglementaire et stratégique
- Assurance qualité de l'activité FC
- Assurance responsabilité civile de l'activité FC
- Renseignement des demandes statistiques
- Pilotage et gestion de la subvention Région Grand Est

Pilotage de la formation continue au sein de l'UNISTRA

- Organisation des conseils d'orientation
- Management du SFC
- Pilotage et gestion budgétaire SFC
- Entretien des locaux SFC
- Pilotage des modalités de gestion de la FC (comptabilité, RH, finances...) dont mise en place d'aménagements spécifiques
- Pilotage comptable de l'activité FC sous gestion SFC
- Pilotage de l'offre de formation en FC
- Conception et mise à disposition des outils informatiques FC
- Élaboration des modèles de documents FC
- Pilotage des conventions de partenariat et de contrôle pédagogique
- Diffusion d'informations techniques FC en interne à l'Unistra

Communication sur l'offre globale de formation continue

- Génération fiche programme et publication site internet
- Publication catalogues (catalogues existants au SFC)
- Publication sites relais (EDOF, Se former Grand-Est...)
- Diffusion d'informations (newsletters, réseaux sociaux...)
- Participation aux salons grand public
- Accueil et conseil, rédaction de ressources d'information générale

Évaluation de la prestation de formation

- Recueil et traitement des avis des stagiaires
- Gestion des actions non-conformes

**Niveau 2 uniquement**

**Gestion des recettes de la formation`**

- Facturation des inscriptions et relances
- Gestion de l'encaissement des recettes
- Gestion comptable des recettes
- Gestion des reversements à la composante

### **Formule intermédiaire**

Formule de base +

Information des stagiaires

- Accueil et information des publics FC propres à la formation
- Conseil et accompagnement (financements possibles, démarches...)
- Élaboration des devis et demandes de financement

Gestion administrative des stagiaires

- Inscription des stagiaires (dont IA) et édition des cartes d'étudiant
- Contractualisation des financements

Recueil des émargements et transmission aux financeurs

### **Formule complète**

Formule de base +

Appui au développement

- Appui et conseils généraux en ingénierie et gestion de formation continue
- Appui pour enregistrement RNCP / RS
- Développement des réseaux professionnels (FCU, OPCO, Pôle Emploi, GARF, RAFAL...)
- Déploiement de nouveaux modèles de formation et de partenariat (FCAD, AFEST, blocs de compétences, VAE mixtes, évaluation de l'efficacité des formations, sous-traitance, coopération...)
- Réponse à des appels à projet ou participation à des projets pilotés par l'Unistra
- Déploiement de projets en lien avec d'autres services Unistra

- Contribution à des travaux de recherches scientifiques
- Pilotage du DPC

#### Veille et prospection thématique

- Veille via différents supports, rencontres du monde socio-économique

#### Appui à l'ingénierie de formation continue

- Recueil et analyse des besoins des clients - ingénierie de formation et analyse d'opportunité
- Aide à la conception du programme adapté à la FC + aide maquette (diplômes)
- Aide à la conception du programme adapté à la FC - formation intégrant de l'EAD

#### Marketing des formations

- Définition et mise en place de contrats de marketing opérationnel
- Gestion des fichiers de relation commerciale

#### Information des stagiaires

- Accueil et information des publics FC propres à la formation
- Conseil et accompagnement (financements possibles, démarches)
- Élaboration des devis et demandes de financement

#### Gestion administrative des stagiaires

- Gestion administrative des candidatures
- Inscription des stagiaires (dont IA) et édition des cartes d'étudiant
- Contractualisation des financements
- Recueil des émargements et transmission aux financeurs

#### Gestion logistique de la formation

- Convocation des stagiaires
- Organisation logistique de la formation (dates, salles+ ménage, supports de cours, pochettes, pauses)
- Édition des feuilles d'émargement

#### Gestion pédagogique de la formation

- Gestion des examens et suivi des notes, édition des diplômes (diplômes d'université)
- Gestion du Pass'Compétences Universitaire

#### Gestion administrative et logistique de la formation en EAD

- Pilotage de l'organisation de la formation en EAD

#### Pilotage financier de la formation

- Élaboration du budget prévisionnel, du seuil de rentabilité et définition du tarif de la formation
- Pilotage de l'équilibre financier de la formation : suivi de la fiche action

#### Gestion des dépenses de la formation

- Gestion des rémunérations des intervenants (vacations, internes Unistra, sous-traitance...)
- Versement des primes de responsabilité scientifique
- Prise en charge des frais de déplacements des intervenants
- Prise en charge des dépenses liées à la formation (commandes, conventions de coopération)

## **2- Tarification des prestations par formule**

### **Formule complète**

- Stage :
  - 1950 € par formation
  - 590 € par session supplémentaire dans l'année ou par module de diplôme



- + 42 € par stagiaire en inter  
Ou 42 € par tranche de 10 stagiaires ou par client en intra
- Diplôme :
  - 8776 € par formation
  - + 459 € par stagiaire
  - 220 € par stagiaire si réinscription mémoire
  - Si deuxième année, 3020 € par formation et 362 € par stagiaire
- Partenariat (convention de contrôle pédagogique) :
  - 3405 € par formation
  - + 30 € par stagiaire

#### **Formule intermédiaire (diplômes)**

- 1350 € par parcours de formation
- + 220 € par stagiaire

#### **Formule de base Niveau 1**

- 1350 € par formation diplômante (au prorata du nombre d'inscrits en formation continue à la formation)
- 350 € par stage court
- + 600 € si publication catalogue papier

#### **Formule de base Niveau 2**

- 1350 € par formation diplômante
- 350 € par stage court
- + 30 € par stagiaire
- + 600 € si publication catalogue papier

Le choix de la formule est possible par composante ou par formation. Tout choix de formule pour une formation est définitif.

La formule de gestion autonome par la composante qui permet de ne bénéficier que de **l'une des prestations** de base du SFC ne peut être adoptée qu'après décision politique éclairée par une commission spécifique (composée du Vice-président compétent, d'un représentant de la direction générale des services et du directeur du SFC) : elle nécessite un pilotage et des compétences spécifiques dans la composante.

En raison des organisations et compétences présentes actuellement dans les composantes, ne peuvent accéder à cette formule à ce jour que :

Niveau 2 : École de management de Strasbourg et Sciences Po Strasbourg

Niveau 1 : **CEIPI et certaines formations de la faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé.**

**La formule de base de niveau 1 s'appliquera aux formations démarrant après le 1<sup>er</sup> janvier 2024.**

**Les autres modifications s'appliquent aux formations démarrant à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2023.**

Certaines formations très particulières font appel à des prestations qui sont entre la formule complète et la formule intermédiaire : pour permettre une facturation au plus juste, une analyse sera conduite et pourra permettre d'émettre si cela est pertinent un devis personnalisé. Celui-ci sera accompagné d'un argumentaire et d'un engagement signé par les 2 parties (composante et SFC). Un bilan des devis sera

réalisé à la fin de l'année universitaire afin de proposer une évolution pertinente de la tarification des prestations.

### 3- Dispositions spécifiques

Un bilan sera réalisé à la fin de **chaque** année universitaire afin de proposer si nécessaire une évolution pertinente de la tarification des prestations.

Un prélèvement de 2% sur les soldes positifs est effectué par le SFC au titre de la politique d'établissement en matière de développement de la formation continue. L'utilisation de ces fonds est validée par le conseil d'orientation du SFC.

Le pourcentage de prélèvement Unistra au titre des frais de siège est maintenu à 8% du chiffre d'affaires réel de l'activité.

**Les droits universitaires nationaux ne sont plus versés aux composantes.**

Ce nouveau modèle économique a été approuvé à l'unanimité par le conseil d'orientation du Service formation continue réuni **le 24 mars 2023**.

#### Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve **l'évolution** du modèle de financement des prestations du Service formation continue (SFC) par les actions de formation continue.

#### Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	31
Nombre de voix pour	27
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	4
Ne participe pas au vote	0

#### Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 12 juillet 2023

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT